

Initiation à l'accessibilité des sites web pour les personnes handicapées au regard du RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations)

Objectif général

- Comprendre la problématique de l'accessibilité et être capable de mettre en place à minima des sites web accessibles.

Objectifs spécifiques

- Comprendre les besoins de l'accessibilité.
- Connaître la réglementation.
- Connaître les référentiels existants.
- Maîtriser les règles d'écriture.
- Maîtriser les outils automatiques pour la vérification.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques.
- Mettre en œuvre l'accessibilité.

Contenus et démarches

- Tests de consultation en situation de handicap.
- Apports théoriques.
- Analyse de sites existants.
- Travaux pratiques.

Références bibliographiques

- Site web du Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA):
<http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>
- Référentiel AccessiWeb:
http://www.accessiweb.org/index.php/accessiweb_2.2_liste_generale.html

Coordonnateur

Pascal Brunet

Nombre de participants : 10

Durée : 2 jours

Lieu : INS HEA

Tarif 1 : 200 €

Tarif 2 : 400 €

Public concerné

- Webmestres.
- Contributeurs éditoriaux EN ou fonction publique, secteur médico social.

Dates

13 et 14 octobre 2014

19 et 20 janvier 2015

Tarif 1 : Personnels de l'EN rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales ou autres candidats individuels.